

Discours de Jean-Luc Dehaene sur l'euro (La Hulpe, 1er octobre 1998)

Légende: Le 1er octobre 1998, Jean-Luc Dehaene, Premier ministre de Belgique, prononce devant le Forum Euro Entreprises réuni à La Hulpe un discours dans lequel il pointe les avantages de la monnaie unique tout en insistant sur l'importance, pour les pays de la future zone euro, de coordonner leurs politiques économiques et sur la nécessité d'assurer une représentation efficace de la zone euro sur la scène monétaire internationale.

Source: Commissariat général à l'euro. [EN LIGNE]. [Bruxelles]: [09.08.2005]. Disponible sur http://www.euro.fgov.be/frames/fra_index.htm.

Copyright: Commissariat général à l'euro

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_jean_luc_dehaene_sur_l_euro_la_hulpe_1er_octobre_1998-fr-6e0f249f-31f6-42ec-a78c-1d3418058fbf.html

Date de dernière mise à jour: 04/09/2012

L'euro, une nouvelle chance pour la Belgique

Monseigneur,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous en ouverture à ce forum de deux jours consacré à l'euro, un forum qui s'annonce particulièrement intéressant. Même si les pièces et billets en euro ne circuleront pas avant 2002, l'euro deviendra opérationnel dans trois mois. Nous voici donc à l'avant-veille du passage à l'euro, un passage qui pour être étalé dans le temps n'en est pas moins un événement majeur pour notre continent.

Je souhaiterais aborder successivement trois sujets. Le premier sera celui des avantages attendus de l'euro. Même s'il ne faut pas tout attendre du lancement de l'euro et même s'il est de toute manière trop tard pour faire demi-tour, je pense qu'il est important de rappeler pourquoi 11 pays ont opté pour une monnaie commune. Le deuxième sujet sera celui de la coordination des politiques économiques, qui va bien au-delà de la simple convergence vers l'équilibre des soldes budgétaires. Dans la troisième partie, je vous parlerai d'une problématique qui n'est pas directement liée à la question de « l'euro en pratique » dont vous avez fait le thème général de ce forum mais dont l'importance est devenue malheureusement encore plus manifeste avec le climat actuel sur les marchés financiers. Il s'agit de la représentation extérieure de la zone euro.

1. Les avantages de l'euro

Ce n'est pas un pur hasard si les économies européennes ont connu une croissance soutenue en 1997 et ont particulièrement bien résisté à la crise asiatique et à ses effets induits à l'échelle de la planète. La prochaine introduction de l'euro est vue comme une source de stabilité, un potentiel de croissance économique et l'engagement à mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires. Je souhaiterais passer en revue les avantages économiques, financiers et politiques de l'euro.

Sur le plan économique, la perspective de l'élargissement de l'Union européenne à moyen terme et l'introduction imminente de l'euro sont deux facteurs-clefs qui dynamisent le commerce et la croissance économique. Grâce à l'euro, l'Union européenne va pouvoir enfin tirer pleinement parti du grand marché européen en éliminant cette multiplicité des monnaies nationales qui était une entrave à la libre circulation des personnes, des biens et services et des capitaux. La disparition des opérations de change et donc du coût et du risque qui y étaient liés va accroître la rentabilité des opérations transfrontalières. Cette rentabilité accrue et la transparence complète des prix, devenus directement comparables, vont intensifier la concurrence, ce qui va dynamiser nos économies. Producteurs et consommateurs se partageront les gains liés aux économies d'échelle que l'euro permettra de réaliser.

D'un point de vue financier, l'union monétaire va augmenter la taille et la liquidité des marchés, éliminer des sources d'instabilité, accroître la compétitivité de nos exportateurs, permettre à l'Europe d'acquérir un statut dans la communauté financière internationale en rapport avec son poids économique et contribuer à un meilleur équilibre du système monétaire international. En parlant d'une seule voix, l'Europe pèsera plus lourd. En unifiant leur monnaie, les pays européens vont graduellement accéder aux privilèges d'avoir une monnaie qui soit monnaie de réserve internationale, monnaie de transaction et monnaie de facturation, privilèges actuellement réservés aux États-Unis.

L'Europe va passer d'un environnement monétaire largement dépendant de développements extérieurs, en particulier à Wall Street, et de développements intérieurs propres à une de ses sous-régions, l'Allemagne, à un environnement où les décisions refléteront les développements observés dans l'ensemble de l'Europe. Le défi qui se pose ici sera celui de l'instrument unique devant accommoder des situations locales divergentes. C'est le problème dit des chocs asymétriques. La capacité d'absorption de ces chocs doit venir d'un meilleur fonctionnement des marchés du travail, des biens et services et des capitaux, du retour à l'orthodoxie budgétaire qui permet de mener des politiques stabilisatrices et d'une affectation croissante des moyens budgétaires européens à des politiques visant à amortir l'effet de tels chocs asymétriques.

Sur le plan politique, l'environnement actuel est caractérisé simultanément par l'intégration croissante des pays, et pas seulement sur le plan économique, et par le souhait de coller au mieux aux spécificités locales. Le mode d'action politique doit donc évoluer vers la coordination des politiques menées au niveau national ou régional.

L'union monétaire va dynamiser le processus de l'intégration européenne. Sans union monétaire, le risque était réel de voir l'Europe s'enliser, voire en revenir à une simple zone de libre-échange, en particulier dans le contexte de l'élargissement à de nouveaux pays membres. Pour hautement désirable qu'il soit, cet élargissement représentait un risque réel d'affadissement du projet européen. Avec l'union monétaire, ce risque est écarté. L'union monétaire apparaît de plus en plus clairement comme le facteur d'intégration qui a redynamisé l'Europe et qui va la pousser à poursuivre l'extension continue de son champ d'action. Parce que la nécessité ne s'en faisait pas ressentir avec autant d'acuité qu'aujourd'hui, les propositions en matière de fiscalité formulées dans un passé même encore récent n'eurent guère d'écho. Aujourd'hui, le code de conduite et la fiscalité des revenus de l'épargne sont revenus à l'avant-plan des discussions européennes.

Mais il ne faut pas se leurrer. Si l'unification monétaire va être un aiguillon puissant pour avancer dans la voie de l'intégration politique, un tel progrès n'en requerra pas moins une volonté politique aussi inflexible que celle qui a sous-tendu le projet de l'union monétaire. L'intégration politique nous amènera inmanquablement mais sans urgence à considérer une question absolument fondamentale que jusqu'à présent nous n'avons pas abordée de front, à savoir celle du projet politique que nous voulons pour l'Union européenne. Pour avancer sur le chemin de l'euro, l'objectif ultime était unique et évident. Pour avancer sur le chemin de l'intégration politique, l'objectif devra être clarifié. Avec un objectif clarifié et à la condition d'arrêter de blâmer l'Europe à tout propos, qu'il s'agisse de finances publiques ou d'aides aux entreprises, nous regagnerons l'adhésion de la population au projet européen, adhésion nécessaire à la poursuite de l'intégration européenne.

2. La coordination des politiques économiques

J'en arrive à mon deuxième thème, celui de la coordination des politiques économiques, un aspect crucial des avantages attendus de l'introduction de l'euro. L'Union monétaire va profondément modifier la manière dont les politiques économiques sont définies et mises en œuvre en Europe en approfondissant et élargissant le champ de la coordination et la surveillance mutuelle des politiques économiques nationales. En raison des célèbres critères de Maastricht, la coordination a été largement perçue comme synonyme de réduction des déficits publics mais la coordination couvre un champ beaucoup plus vaste.

Il est plus que temps de dépasser le débat sur le gouvernement économique. L'appellation de « gouvernement économique » est d'ailleurs peut-être malheureuse et source d'une opposition inutile entre pays membres. Il ne peut s'agir de gouverner l'économie. Le temps du dirigisme est définitivement révolu. D'un autre côté, il est important de réaliser qu'il n'y a pas de contradiction entre indépendance de la Banque centrale et intervention des pouvoirs publics dans l'économie. La présence d'un ministre des Finances ou de l'Économie n'a pas empêché la Bundesbank de jouir de l'indépendance désirée. Organiser la coordination des politiques budgétaires, fiscales, monétaires, financières ou structurelles menées par les pays membres de l'Union monétaire ne nuira pas à l'indépendance de la Banque centrale européenne. Au contraire, la coordination renforcera l'indépendance de la Banque centrale européenne en la légitimant. C'est l'interaction entre l'indépendance de la Banque centrale et la coordination politique qui permet d'atteindre le double objectif de viabilité à long terme de l'union monétaire et de contrôle démocratique, ce qu'en anglais on appelle « sustainability » et « accountability ».

Loin de conduire à une perte de souveraineté nationale, la coordination permet de recouvrer des marges de manœuvre pour la décision politique. Face à l'intégration croissante des économies, des pans entiers de la politique économique ont perdu toute efficacité si elles sont menées à l'échelon national, tant la mobilité et l'interdépendance entre les pays européens sont grandes. Les capitaux sont mobiles, le commerce électronique va multiplier les achats transfrontaliers et même le travail est appelé à être de plus en plus mobile. Avec la perte de souveraineté nationale est survenue une perte de souveraineté politique. Cette souveraineté perdue ne peut être recouvrée que collectivement, au travers d'une action européenne

coordonnée.

L'euro a imposé de réduire le déficit budgétaire à moins de 3 pour cent dans un premier temps, à tendre vers l'équilibre budgétaire ensuite. Ce fut une contrainte, mais une contrainte bénéfique. Les déficits publics nuisent aux générations futures, qui seront confrontées au problème du vieillissement de la population. Les déficits publics entraînent des charges d'intérêt croissantes qui finissent par étouffer toute marge de manœuvre budgétaire et qui imposent de prélever des impôts qui pénalisent l'emploi et le bien-être général. Grâce à la coordination et au contrôle mutuel, toute politique qui nuirait aux partenaires est bannie. Dans une union monétaire, il ne peut être question de faire payer par les partenaires le prix de ses propres erreurs.

L'euro va imposer une coordination des politiques fiscales qui est également bénéfique. Elle va empêcher une concurrence fiscale excessive qui permettrait aux bases d'imposition mobiles d'échapper à l'impôt. Ces bases mobiles sont bien entendu les revenus du capital mais aussi les bénéfices des sociétés, la consommation et même dans une mesure croissante le revenu du travail. Faute de coordination, les Etats verraient leurs bases d'imposition se réduire comme peau de chagrin et donc leurs moyens d'action se rétrécir de plus en plus. La relance des discussions sur la fiscalité des entreprises et des revenus de l'épargne sous l'impulsion du Commissaire Monti illustre bien que tout le monde ressent désormais, avec l'euro, la nécessité de progresser dans la voie de la coordination des politiques fiscales.

L'euro, ce n'est pas ou ce n'est plus seulement des contraintes budgétaires et fiscales. L'euro amène l'Europe à mettre en œuvre ce que l'on appelle les réformes structurelles, en particulier les réformes sur le marché du capital, du travail et des biens et services. Là aussi l'euro joue un rôle de catalyste, de contrainte bénéfique. Certaines réformes structurelles, même s'il y a un consensus entre experts sur leur nécessité, sont parfois difficiles à mettre en œuvre. L'approche européenne, concertée et consensuelle, permet de dépasser cette difficulté politique. L'Europe nous aide à faire ce que nous devons faire.

En matière d'emploi, le sommet de Luxembourg a déclenché une dynamique qui dépasse largement les espérances. L'ensemble des pays européens se sont engagés dans un processus qui promeut une approche globale. Pour lutter contre le chômage, agir sur les coûts salariaux et la flexibilité des salaires est nécessaire mais n'est pas suffisant. Lutter contre le chômage exige d'articuler un ensemble de mesures qui dégageront des synergies fondamentales. Formulation de lignes directrices, élaboration de plans nationaux d'action, apprentissage mutuel sur les "best practices" et pression des pairs vont avoir un impact croissant sur le fonctionnement du marché du travail.

En matière de réforme des marchés des biens et services, l'Europe va également avoir un rôle croissant. La libéralisation de certains grands secteurs, comme les télécommunications, l'électricité ou le transport aérien, a été réalisée grâce à la contrainte bénéfique de l'Europe. Prenons aussi l'exemple des aides d'État. Faute d'harmonisation, tous les pays continueraient à aider "leurs" entreprises alors même que cela est aux dépens de l'intérêt général au niveau européen. Heureusement, une contrainte, à nouveau bénéfique, a été imposée au niveau européen. A Cardiff, les pays de l'Union ont amorcé un processus de surveillance mutuelle et de réforme des marchés des biens et services. La balle est maintenant dans le camp des pays membres qui doivent remettre leur rapport sur la réforme des marchés des biens et services et des capitaux pour le 1er décembre. Ces rapports serviront à l'élaboration des grandes orientations de politique économique de juin 1999.

D'autres domaines encore sont concernés par la coordination des politiques économiques tels l'environnement ou l'organisation des marchés financiers et en particulier des Bourses de valeur. Trop souvent, nos pays se sont engagés à reculer dans la voie des réformes structurelles, ne faisant que ce qui est nécessaire pour satisfaire aux contraintes européennes. Il faut changer d'attitude. Non seulement les contraintes européennes sont bénéfiques mais il faut s'engager résolument avec conviction et un sens de l'anticipation dans la voie réformiste qui s'ouvre à nous.

Progresser dans la voie des réformes structurelles exige un apport dynamique de la Commission qui doit formuler des propositions et un meilleur fonctionnement au niveau des Conseils européens. La multiplication des Conseils pour chaque problématique entraîne une dispersion là où une coordination est

hautement désirable.

3. La représentation extérieure de la zone euro

J'en arrive maintenant au troisième thème que je souhaiterais aborder avec vous, celui de la représentation extérieure de la zone euro. La boutade de Kissinger s'interrogeant sur la personne à qui téléphoner pour connaître de manière directe et immédiate la position européenne en matière de politique extérieure est connue. La question de la représentation extérieure de l'Union monétaire se pose avec une acuité particulière.

L'euro offre à l'Europe la chance d'enfin jouer un rôle de premier plan dans le système monétaire international. Les grandes turbulences financières actuelles montrent qu'il faut procéder à une réforme du système monétaire international. Je partage à cet égard les préoccupations de Jacques Chirac et de Tony Blair. L'Europe pourra contribuer fortement à une telle réforme du système monétaire international si elle parle d'une seule voix, en suivant l'exemple de l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce.

Les citoyens de l'Union européenne ignorent dans leur écrasante majorité comment les décisions sont prises à l'OMC. Pourtant ces décisions ont un effet considérable sur leur vie quotidienne. A l'OMC, l'Europe est parvenue à avoir un poids considérable dans les négociations sur la libéralisation du commerce de marchandises. Ce poids n'est pas usurpé ; il correspond à l'importance économique réelle de l'Union européenne. L'Europe a obtenu ce poids dès l'instant où elle a parlé d'une seule voix. Ce n'est pas en laissant chaque pays membre s'exprimer autour de la table de l'OMC que l'Europe est devenue forte, ce n'est pas en laissant l'un ou l'autre grand pays s'exprimer au nom de ses voisins que l'Europe est devenue forte, c'est en parlant d'une seule voix en tant qu'Europe que l'Europe est devenue forte.

Permettre à l'Europe de tirer pleinement parti de la position de force que lui confère l'Union monétaire, de jouer un rôle de premier plan dans la recherche d'une réponse aux crises financières, de participer à la réforme du système monétaire international sont des questions cruciales. Elles imposent de répondre à des questions d'apparence techniques comme celle de la représentation de l'Union monétaire au G7 et au FMI. Au Sommet de Cardiff, c'est grâce à l'insistance de la Belgique qu'a été ajouté dans les conclusions que la question de la représentation extérieure de l'union monétaire devait être réglée avant le 1er janvier 1999. Les développements dramatiques récents sur les marchés financiers m'ont donné raison.

Aux réunions du G7 politique, devenu le G8 avec la Russie, l'Europe en tant que telle est déjà largement associée. Le Président de la Commission et le Président en exercice du Conseil participent aux discussions politiques. Il faut un parallélisme pour les réunions du G7 financier. Le Ministre des Finances a élaboré des propositions détaillées sur la représentation de l'Euroland auprès du G7. L'essentiel est que doivent participer aux réunions du G7 financier le Conseil de l'Euro, la Commission européenne et la Banque centrale européenne. Il n'est pas concevable que les membres européens du G7 participant à l'Union monétaire soient considérés comme représentant l'Euroland. Cela reviendrait à ôter toute voix au chapitre aux autres pays de l'Union monétaire. La position de l'Euroland doit résulter d'un processus où tous les pays membres sont impliqués.

Simultanément, aucun pays ne peut pouvoir empêcher l'Europe de s'exprimer. L'Union monétaire exige une discipline collective, une discipline de groupe dans laquelle aucun membre ne peut nuire à l'intérêt général. En clair, il faut que l'Union monétaire en tant que telle, avec le Conseil de l'euro, la Banque centrale européenne et la Commission, s'affirme sur la scène internationale et que les décisions soient prises à la majorité qualifiée.

Le forum financier international où sont traitées de manière continue les questions relatives au système monétaire international est sans conteste le Fonds monétaire international. Le caractère permanent de ce forum fait qu'il est nécessaire pour l'Union monétaire de dépêcher à Washington un représentant qui participera activement aux débats du Conseil exécutif du FMI. A l'heure actuelle siègent à ce Conseil 24 membres qui représentent soit un grand pays de manière isolée, soit un groupe de pays. Les groupes de pays ne sont pas définis sur une base géographique mais traduisent souvent des liens historiques ou culturels qui

les unissent. Une redéfinition de ces groupes de pays en vue de regrouper les pays membres de la zone euro n'est pas envisageable dans l'immédiat.

La meilleure solution est alors d'accorder au Conseil du FMI un siège à un représentant de la zone euro qui participerait de manière la plus active aux travaux du Conseil. Ce représentant, désigné par la Banque centrale européenne, gagnerait à venir d'un pays non représenté au Conseil de la Banque centrale européenne. Outre la présence d'un représentant de la zone euro au Conseil exécutif du FMI, il faut que le Conseil de l'euro, la Banque centrale européenne et la Commission soient représentés au Comité intérimaire du FMI, un organe qui réunit deux fois par an les ministres des Finances des pays représentés au Conseil du FMI et dont le rôle est vraisemblablement appelé à croître.

Conclusion

Monseigneur,
Mesdames, Messieurs,

Grâce à une volonté politique sans faille, l'Euro verra le jour dans trois mois. Déjà nous en percevons clairement certains effets, qu'il s'agisse de la convergence macro-économique ou de la stabilité financière dans un environnement mondial pourtant fortement chahuté.

Il est urgent de s'accorder sur les modalités qui permettront à l'Union monétaire de jouer un rôle dans le système monétaire international à la hauteur de son importance économique. Cette question doit être résolue avant le lancement de l'euro, soit avant le 31 décembre 1998. Le Conseil de Vienne des 11 et 12 décembre est donc la date ultime pour trouver un accord. Il est même souhaitable d'en débattre lors de la rencontre informelle des chefs d'État et de gouvernement à la fin de ce mois.

Au-delà de la pure question de qui représente quoi dans quelle institution, la représentation extérieure de la zone euro est importante pour trois raisons. D'abord, en forgeant, en formulant et en exprimant une position commune, c'est un moyen de faire progresser l'intégration européenne. Ensuite, être activement présent dans les débats planétaires en y parlant d'une seule voix est crucial pour que non seulement les intérêts de l'Europe en tant qu'union mais aussi notre vision du monde soient défendus au mieux. Enfin, le débat sur l'euro dans le système monétaire international va stimuler la réflexion sur la refonte du système monétaire international dont les crises actuelles, aux lourdes conséquences sociales, montrent le besoin urgent.

Je vous remercie.